



COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION
DE LA MARNE

COMITE DEPARTEMENTAL
DE TOURISME EQUESTRE

Mesdames, Messieurs
les Présidents des Groupements Sportifs et
Dirigeants des Groupements Équestres de la Marne

Branscourt le 15 décembre 2018

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer aux **Assemblées Générales Ordinaires du Comité Départemental d'Équitation de la Marne** et du **Comité Départemental de Tourisme Équestre** qui auront lieu

***Jeudi 24 janvier 2019 à 18h30
aux Ecuries du Jard à Morangis***

Émargement à partir de 18h00. Toutefois, comme le prévoit le règlement intérieur, le vote par correspondance est autorisé : les éléments de vote vous sont adressés ci-joint.

L'ordre du jour des **Assemblées Générales Ordinaires** sera le suivant :

- 1 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale pour l'exercice 2017/2018
- 2 - Rapport d'activités, (exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018)
- 3 - Rapport financier, (exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018)
- 4 - Budget prévisionnel 2018-2019,
- 5 - Questions diverses (elles devront être adressées par écrit au CDE ou au CDTE 10 jours ouvrables avant les AG),

Les Rapports d'activités, financiers, les budgets prévisionnels et les PV des précédentes AG sont consultables sur le site du CDE Marne (www.cde-marne.ffe.com, rubrique « le Comité »)

Quorum

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer si le quart au moins de ses membres représentant le quart de ses voix, a voté.

Deuxième convocation

Si le quorum n'est pas obtenu pour l'une ou l'autre de ces Assemblées, une nouvelle Assemblée Générale sera convoquée le même jour à 20h. Le présent courrier tient lieu de convocation.

En comptant vivement sur votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le CDE et le CDTE
Agnès MANET

VEUILLEZ AFFICHER LA PRESENTE CONVOCATION DANS VOTRE ETABLISSEMENT
afin d'informer l'ensemble des licenciés de la Marne